

SEEBURGER a obtenu l'enregistrement définitif en tant que plateforme agréée (PA) en France

Le 16 janvier 2026, à Bretten, Allemagne – Grâce à son enregistrement définitif en tant que PA en France, SEEBURGER permet aux équipes financières et informatiques de passer de la simple conformité aux exigences en matière de facturation et de reporting électroniques à une automatisation complète afin de simplifier les processus financiers dans des environnements complexes.

Grâce à son enregistrement définitif en tant que PA, SEEBURGER donne aux équipes financières et informatiques la confiance nécessaire pour passer de la phase pilote à la mise à l'échelle : les projets peuvent démarrer et être mis en service sur une plateforme officiellement répertoriée, avec une interopérabilité éprouvée et des processus prêts à être audités. Les clients bénéficient d'un flux sécurisé et automatisé de facturation et de reporting électroniques, comprenant la gestion des statuts et les validations fournies par la suite SEEBURGER Business Integration Suite (BIS).

« L'enregistrement PA final est une étape cruciale pour nos clients en France. Il leur donne la certitude que leur facturation et leur reporting électroniques peuvent fonctionner sur une plateforme officiellement répertoriée, avec l'interopérabilité et la supervision requises par le cadre français. Nos équipes sont prêtes à soutenir les projets de la planification à la production avec clarté et confiance », a déclaré Vanina Chevallier, directrice commerciale France.

L'enregistrement définitif confirme que la PA SEEBURGER a passé avec succès les contrôles de conformité technique et juridique de l'administration française et qu'elle est officiellement référencée pour une utilisation en production. Cela signifie que la plateforme est autorisée à acheminer des factures électroniques et à transmettre des données de reporting électronique au sein du système national de facturation électronique, à interagir avec le Portail public de facturation et d'autres PA, et à respecter les obligations en matière de formats, de flux de statuts, de sécurité et de niveaux de service. En résumé, les clients peuvent compter sur l'éligibilité et la supervision d'une PA dans le cadre du dispositif français lorsqu'ils planifient et exploitent leurs processus de facturation électronique.

À partir du 1er septembre 2026, toutes les entreprises établies ou enregistrées à la TVA en France devront être en mesure de recevoir des factures électroniques, tandis que les grandes et moyennes entreprises devront les émettre via un PA. Les petites et moyennes entreprises devront commencer à émettre des factures électroniques d'ici le 1er septembre 2027. Parallèlement, les obligations de déclaration électronique couvrent les transactions B2C, transfrontalières et certaines autres transactions, avec des éléments spécifiques échelonnés jusqu'au 1er septembre 2027. Le gouvernement français tient à jour un annuaire public et un registre des plateformes agréées afin de faciliter l'intégration et la mise en conformité.

Depuis de nombreuses années, SEEBURGER réalise des projets de facturation électronique et de déclaration électronique dans de nombreux pays afin d'accompagner ses clients, depuis la préparation des reçus jusqu'à l'émission, la validation et la gestion des statuts, en passant par l'intégration avec les ERP et les environnements partenaires des clients. Avec de multiples mises en service et projets pilotes dans divers secteurs, SEEBURGER a prouvé l'efficacité de son offre sur le terrain : interopérable, stable sous charge et prête à évoluer de la conformité à une efficacité mesurable.

Avec plus de 25 ans d'expérience, SEEBURGER est un partenaire de confiance pour l'EDI et la facturation électronique en France et au-delà. Avec cette dernière initiative, SEEBURGER réaffirme son rôle de partenaire fiable pour les grandes entreprises et les PME, leur permettant de simplifier leur conformité tout en favorisant la transformation numérique et l'automatisation des processus.

À propos de SEEBURGER

SEEBURGER est un fournisseur mondial de logiciels et de services d'intégration qui permet aux organisations de simplifier la complexité, d'accélérer l'automatisation et de faire évoluer la transformation numérique. La suite SEEBURGER Business Integration Suite (BIS) est une plateforme modulaire alimentée par l'IA qui connecte les applications, les partenaires et les données, que ce soit dans le cloud, sur site ou dans des environnements hybrides.

Avec BIS Hub pour l'intégration collaborative low-code, BIS Server pour le contrôle au niveau de l'entreprise et Accelerator Services pour l'activation par des experts, SEEBURGER prend en charge un large éventail de cas d'utilisation, notamment l'EDI, la gestion des API, le MFT, l'intégration SaaS et l'orchestration ERP.

Fondée en Allemagne et détenue par une famille depuis 1986, SEEBURGER sert plus de 14 000 clients dans le monde entier, dans des secteurs tels que l'automobile, la fabrication, la vente au détail, la finance, la logistique et les services publics. Plus de 1 200 employés dans le monde entier garantissent une innovation continue, des performances fiables et une intégration sécurisée et conforme à grande échelle.

Pour en savoir plus : www.seeburger.com.

Contact direct :

SEEBURGER France S.A.R.L.
Vanina Chevallier
Sales Director SEEBURGER France
v.chevallier@seeburger.com

Contact médias :

SEEBURGER AG
Edisonstraße 1
D-75015 Bretten
Tél. +49 7252 96-0
presse@seeburger.com